



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU PUY EN VELAY**

Envoyé en préfecture le 12/05/2023

Reçu en préfecture le 12/05/2023

Publié le

ID : 043-200073419-20230512-DEL_CC2023_151-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
du 11/05/2023**

Délibération n° 2

L'an deux mille vingt trois, le onze mai à 18 h 30, le Conseil de la Communauté d'agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la Musée Crozatier, 2 rue Antoine Martin, sous la Présidence de Monsieur Michel JOUBERT.

Date de la
Convocation :
vendredi 28 avril
2023

Étaient présents :

Nombre de
conseillers
en exercice :
96

Madame Marie-José ALLEMAND, Monsieur Laurent BARBALAT, Monsieur Rémi BARBE, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Monsieur Jérôme BAY, Madame Brigitte BENAT, Monsieur Michel BEGON, Monsieur Jean Yves BERAUD, Monsieur Laurent BERNARD, Monsieur Jean-Claude BONNEBOUCHE, Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Daniel BOYER, Monsieur Gilles BOYER, Monsieur Bernard BRIGNON, Madame Corinne BRINGER, Monsieur Jean-Paul BRINGER, Monsieur William BRUN, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Claude CHAPPON, Monsieur Bernard COMPTOUR, Monsieur Guy CHAPPELLE, Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Michel DESSIMOND, Madame Béatrice DIELEMAN, Monsieur Olivier DEPALLE, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Guy EYRAUD, Madame Jocelyne FAISANDIER, Monsieur Michel FILERE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marie-Françoise FAVIER, Madame Celine GACON, Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Cécile GALLIEN, Monsieur Frédéric GIMBERT, Monsieur Marc GIRAUD, Madame Patricia GIRE-JOUBERT, Monsieur Roland GOBET, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Gérard GROS, Monsieur Laurent JOHANNY, Monsieur Daniel JOUBERT, Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Alain LIOUTAUD, Madame Sandra LOMBARDY, Monsieur Sébastien MASSON, Monsieur Gilbert MEYSSONNIER, Monsieur Philippe MEYZONET, Monsieur Jean Claude MOREL, Madame Christiane MOSNIER, Monsieur Thierry MOURGUES, Monsieur Jean Paul NICOLAS, Monsieur Bernard NOUVET, Monsieur Gilles OGER, Monsieur Pierre PAILLER, Monsieur Jean-Louis PALHIÈRE, Madame Maryse POURRAT, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Marielle ROCHER, Madame Isabelle SEON, Monsieur Yves TAFIN, Monsieur Olivier TEYSSIER, Madame Dominique THOLLET, Madame Christelle VALANTIN, Monsieur Gérard TRIOLAIRE, Madame Marie-Pierre VINCENT

Date de
publication
en
ligne :
12/05/2023

Ont donné procuration ou ont été représentés :

Monsieur Paul BARD à Madame Mireille BARBE, Madame Annie BOUCHET à Monsieur Jean-François GALLIEN, Madame Pierrette BOUTHERON à Monsieur Jean-luc BORIE, Monsieur Jean-Marc BOYER à Monsieur Gérard GROS, Monsieur Michel CHAPUIS à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Monsieur Laurent DUPLOMB à Monsieur Michel JOUBERT, Monsieur Roland GERENTON à Monsieur Marc GIRAUD, Monsieur Jean-Benoît GIRODET à Monsieur Jean-Paul BEAUMEL, Madame Corinne GONCALVES à Monsieur Roland LONJON, Madame Maguy MASSE à Monsieur Michel FILERE, Monsieur David MATHIEU à Monsieur Bernard BRIGNON, Monsieur Patrick NAVARRE à Madame Christiane MOSNIER, Madame Ginette VINCENT à Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Laurent WAUQUIEZ à Madame Caroline BARRE

Absent(e)s :

Madame Sylvie BARBE, Monsieur Olivier BERTRAND, Madame Roselyne BEYSSAC, Monsieur André BRIVADIS, Monsieur Yves COLOMB, Monsieur Didier DANTONY, Monsieur Pierre FAYOLLE, Monsieur Jean-François GISCLON, Monsieur Jean-Noël LAPEYRE, Madame Christine NOTON, Monsieur André ROCHE, Monsieur Gilbert ROUX, Monsieur Gilles TEMPERE, Madame Isabelle VERDUN

Secrétaire de séance : Sandra LOMBARDY

La séance a été levée à : 19 h 05

Rapporteur : Roland LONJON

L'arboretum a été créé par un consortium de partenaires en 1993, avec l'implantation de 96 essences. Cette année, nous fêtons ses 30 années d'existence. À l'heure des réflexions sur le devenir des essences forestières face au changement climatique, l'arboretum est un laboratoire à ciel ouvert. Cependant, le site est assez peu connu. Il manque de visibilité et doit aujourd'hui être consolidé autour d'une stratégie de développement.

Voici les grands axes de développement proposés :

- l'arboretum, comme un lieu d'éducation et de sensibilisation. En ce sens, le pôle forêt/bois a conçu des animations à destination des écoles du territoire.
- l'arboretum, comme un lieu de recherche et d'expérimentation. Un travail de valorisation des haies commence avec la Mission Haies. Des réflexions sont aussi en cours avec l'université Clermont Auvergne. Des travaux ont d'ores et déjà été menés avec des chercheurs scientifiques concernant la résistance des essences et la recherche de pathogènes.
- l'arboretum, comme un lieu de promotion du matériau bois et de sa filière. Une réflexion est menée avec l'interprofession FIBOIS et les acteurs locaux de l'économie forestière,
- l'arboretum comme un lieu privilégié pour son point de vue sur les monts du Forez et la vallée de la Dore. Ce site a été inscrit dans le plan paysage du PNR Livradois-Forez.
- L'arboretum comme un lieu central d'exploitation forestière. Il s'agit d'un lieu stratégique pour l'exploitation de ce massif forestier représentant plusieurs centaines d'hectares et plusieurs milliers de m³. Plusieurs aménagements forestiers (piste de débardage, route forestière, place de dépôt) ont d'ores et déjà été réalisés en lien avec les élus de la commune de Malvières, les services de l'État, de la Région et les professionnels de l'exploitation (gestionnaire, entreprises de travaux forestiers, transporteurs, etc.). D'autres infrastructures sont prévues, notamment en 2024. Ceci dans un objectif de concilier la multi-activités de ce site.
- **L'arboretum comme un lieu touristique.** C'est sur ce dernier volet que les services Développement Économique et Développement Touristique et Territorial ont récemment travaillé. Le but est de faire connaître le site au grand public et permettre à la population locale tout comme aux visiteurs de bénéficier d'un îlot de fraîcheur. L'arboretum nécessite des travaux afin d'être plus accueillant : un phasage de ceux-ci est donc nécessaire. La priorité pour cette année est la mise en œuvre de mobiliers de repos et d'agrès en bois pour le jeune public. Ces éléments seront disposés tout au long d'une promenade qui au fil des ans viendra s'agrémenter d'autres équipements. Cette dernière permettra aux visiteurs de déambuler au sein des plantations et de profiter d'un moment contemplatif et hors du temps. Une réflexion graphique est également en cours. Elle concernera la signalétique interne et externe de l'arboretum.

Pour rappel, une œuvre éphémère sera installée sur le lieu de Juin à Octobre de cette année. L'insertion du mobilier sera complémentaire et permettra aux personnes de prolonger leur temps de visite.

Le budget prévisionnel de ces investissements est évalué à 100 000,00 € HT.

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Description		Montant HT
		Aménagement du site (murets en pierres sèches, mobiliers bois, signalétique, sécurisation etc....)	
	TOTAL		100 000,00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financier	Montant	%
	Région - Construction bois local*	12 654,00 €	12,65 %
	Région dans le cadre de l'A.M.I (Appel à Manifestation d'Intérêt)	30 000,00 €	30 %
	Département Fonds Tourisme	30 000,00 €	30 %
	TOTAL Aides Publiques	72 654,00 €	72,65 %
	Autofinancement	27 346,00 €	27,35 %
	TOTAL Financement	100 000,00 €	100 %

* 20 % des dépenses liées au bois local

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement Habitat et Territoriale du 27/04/2023

A reçu un avis favorable en Commission Finances et Administration Générale du 27/04/2023

Le Conseil Communautaire :

- VALIDE le projet de mise en valeur de l'arboretum,
- VALIDE les différents aménagements proposés,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager l'opération,
- APPROUVE le plan de financement de l'opération sachant que la Communauté d'agglomération assurera une prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financements externes inférieurs au prévisionnel,
- PROCÈDE aux demandes de subventions auprès de la Région au titre de l'A.M.I (Appel à Manifestation d'Intérêt) et du bois local ; ainsi qu'auprès du Fonds Tourisme du Département,
- AUTORISE Monsieur le Président à engager l'ensemble des démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 11/05/2023,
Le Secrétaire de séance,
LOMBARDY Sandra,
Vice -Présidente.

Fait au Puy-en-Velay, le 11/05/2023